

FICHE D'INFORMATION SUR LA VACCINATION

Vaccin dcaT

Ce que vous devez savoir

(tétanos,
diphtérie et
coqueluche)

De nombreuses fiches d'information sur la vaccination sont disponibles en espagnol et dans d'autres langues. Consultez www.immunize.org/vis
Hojas de Información Sobre Vacunas están disponibles en Español y en muchos otros idiomas. Visite <http://www.immunize.org/vis>

1 Pourquoi se faire vacciner ?

Le **tétanos**, la **diphtérie** et la **coqueluche** peuvent être des maladies très graves, même pour les adolescents et les adultes. Le vaccin dcaT peut nous protéger de ces maladies.

Le **TÉTANOS** (trismus) provoque une contraction et une raideur douloureuses des muscles, généralement dans tout le corps.

- Il peut entraîner une contraction des muscles de la tête et du cou, vous empêchant d'ouvrir la bouche ou d'avaler, parfois même de respirer. Le tétanos tue environ 1 personne infectée par le virus sur 5.

La **DIPHTÉRIE** peut entraîner la formation d'une membrane épaisse recouvrant l'arrière de la gorge.

- Elle peut provoquer des difficultés respiratoires, une paralysie, une insuffisance cardiaque, voire la mort.

La **COQUELUCHE** provoque des crises de toux si violentes qu'elles peuvent causer des difficultés respiratoires, des vomissements et des troubles du sommeil.

- Elle peut aussi entraîner une perte de poids, une incontinence et des fractures des côtes. Jusqu'à 2 adolescents sur 100 et 5 adultes sur 100 atteints de coqueluche sont hospitalisés ou développent des complications, y compris pneumonie, voire décès.

Ces maladies sont toutes causées par des bactéries. La diphtérie et la coqueluche se transmettent d'un individu à l'autre, par la toux ou les éternuements. Le tétanos s'introduit dans l'organisme par des coupures, des égratignures ou des plaies.

Avant la découverte des vaccins, les États-Unis recensaient jusqu'à 200 000 cas de diphtérie et de coqueluche par an et des centaines de cas de tétanos. Depuis les débuts de la vaccination, les cas de tétanos et de diphtérie ont baissé d'environ 99 % et les cas de coqueluche d'environ 80 %.

2 Le vaccin dcaT

Le vaccin dcaT peut protéger les adolescents et les adultes du tétanos, de la diphtérie et de la coqueluche. Une dose de dcaT est généralement administrée à l'âge de 11 ou 12 ans. Les personnes qui n'ont *pas* reçu le vaccin dcaT à cet âge devraient le recevoir dès que possible.

Le dcaT est particulièrement important pour les professionnels de la santé et les personnes qui sont en contact étroit avec des enfants de moins d'un an.

Les femmes enceintes devraient recevoir une dose de dcaT au cours de *chaque* grossesse pour protéger le nouveau-né de la coqueluche. Les nourrissons sont plus exposés au risque de développer des complications graves et potentiellement mortelles de la coqueluche.

Un autre vaccin, appelé dT, protège contre le tétanos et la diphtérie, mais pas contre la coqueluche. Un rappel du vaccin dT devrait être effectué tous les 10 ans. Le dcaT peut être administré pour un de ces rappels si vous n'avez pas déjà reçu une dose. Le dcaT peut également être administré après une coupure ou une brûlure grave pour prévenir toute infection par le tétanos.

Votre médecin pourra vous donner de plus amples informations.

Le dcaT peut être administré en toute sécurité en même temps que d'autres vaccins.

3 Certaines personnes ne doivent pas recevoir ce vaccin

- Si vous avez déjà développé une réaction allergique potentiellement mortelle après une dose de vaccin contenant le tétanos, la diphtérie ou la coqueluche OU si vous avez développé une grave allergie à l'un des composants de ce vaccin, vous ne devriez pas recevoir le dcaT. Si vous présentez de graves allergies, informez-en votre médecin.
- Si vous avez été dans le coma ou avez fait de longues crises d'épilepsie ou des crises multiples dans les 7 jours suivant une dose de DTC ou de DTCa reçue dans l'enfance, vous ne devriez pas recevoir le dcaT, sauf si une cause autre que le vaccin a été déterminée responsable du coma ou des crises. Vous pouvez néanmoins recevoir le dT.
- Informez votre médecin si vous :
 - souffrez d'épilepsie ou d'un autre trouble neurologique ;
 - avez présenté un gonflement ou une douleur sévère après un vaccin contenant diphtérie, tétanos ou coqueluche ;
 - avez déjà développé un syndrome de Guillain-Barré (SGB) ;
 - ne vous sentez pas bien le jour où l'injection est planifiée.



U.S. Department of
Health and Human Services
Centers for Disease
Control and Prevention

4 Risques de réaction au vaccin

Tous les médicaments, y compris les vaccins, sont associés à un risque d'effets secondaires. Ils sont généralement légers et disparaissent d'eux-mêmes, mais des réactions graves sont également possibles.

Un bref évanouissement peut suivre une vaccination, entraînant des blessures dues à la chute. Rester assis ou allongé pendant 15 minutes peut aider à éviter ces effets. Informez votre médecin si vous êtes pris de vertiges ou de faiblesse ou si vous présentez des troubles de la vision ou un sifflement dans les oreilles.

Problèmes bénins après le dcaT

(problèmes sans impact sur la vie quotidienne)

- Douleur au site de l'injection (environ 3 adolescents sur 4 ou 2 adultes sur 3) ;
- Rougeur ou gonflement au site de l'injection (environ 1 personne sur 5) ;
- Légère fièvre égale ou supérieure à 38 °C (jusqu'à environ 1 adolescent sur 25 ou 1 adulte sur 100) ;
- Maux de tête (environ 3 à 4 personnes sur 10) ;
- Fatigue (environ 1 personne sur 3 ou 4) ;
- Nausées, vomissements, diarrhées, douleurs à l'estomac (jusqu'à 1 adolescent sur 4 ou 1 adulte sur 10) ;
- Frissons, courbatures, douleurs articulaires, éruptions cutanées, gonflement des ganglions (peu fréquent).

Problèmes modérés après le dcaT

(avec impact sur la vie quotidienne, mais ne nécessitant pas de soins médicaux)

- Douleur au site de l'injection (environ 1 adolescent sur 5 ou 1 adulte sur 100) ;
- Rougeur ou gonflement au site de l'injection (jusqu'à environ 1 adolescent sur 16 ou 1 adulte sur 25) ;
- Fièvre supérieure à 38,8 °C (environ 1 adolescent sur 100 ou 1 adulte sur 250) ;
- Maux de tête (environ 3 adolescents sur 20 ou 1 adulte sur 10) ;
- Nausées, vomissements, diarrhées, douleurs à l'estomac (jusqu'à 1 à 3 personnes sur 100) ;
- Gonflement du bras entier où l'injection a été administrée (jusqu'à 3 personnes sur 100 environ).

Problèmes graves après le dcaT

(incapacité à mener les activités habituelles ; soins médicaux nécessaires)

- Gonflement, douleur sévère, saignement et rougeur du bras où l'injection a été administrée (rare) ;

Une réaction allergique grave peut survenir avec n'importe quel vaccin. (On estime l'occurrence à moins d'une fois pour chaque million de doses).

5 Que faire en cas de réaction grave ?

Quels sont les symptômes à surveiller ?

- Surveillez tous les signes de nature inquiétante, par exemple les signes de réactions allergiques graves, une fièvre très élevée ou des changements comportementaux.

Les signes d'une réaction allergique grave peuvent comprendre urticaire, gonflement du visage et de la gorge, difficultés respiratoires, accélération du rythme cardiaque, étourdissement et faiblesse. Le cas échéant, ces réactions se manifestent quelques minutes à quelques heures après la vaccination.

Que faire ?

- Si vous pensez qu'il s'agit d'une réaction allergique grave ou d'une autre urgence qui ne peut pas attendre, appelez le 911 ou conduisez la personne à l'hôpital le plus proche. Sinon, appelez votre médecin.
- Ensuite, cette réaction doit être signalée dans le système américain de recueil des effets indésirables de tous les vaccins (Vaccine Adverse Event Reporting System, VAERS). Votre médecin peut effectuer le signalement, ou vous pouvez le faire vous-même, sur le site Web VAERS à l'adresse www.vaers.hhs.gov ou en composant le 1-800-822-7967.

Le VAERS ne sert qu'à signaler des réactions. Le VAERS ne fournit pas d'avis médical.

6

Le Programme national d'indemnisation pour les préjudices causés par les vaccins

Le Programme national d'indemnisation pour les préjudices causés par les vaccins (National Vaccine Injury Compensation Program, VICP) est un programme fédéral qui a été créé pour dédommager les personnes qui pourraient avoir subi un préjudice causé par certains vaccins.

Les personnes qui pensent avoir subi un préjudice à cause d'un vaccin peuvent se renseigner sur ce programme et sur le dépôt d'une réclamation en appelant le 1-800-338-2382 ou en consultant le site Web du VICP à l'adresse suivante : www.hrsa.gov/vaccinecompensation.

7

Pour en savoir davantage

- Parlez-en avec votre médecin. 1-888-767-4687
- Contactez le service de santé de votre ville ou de votre État.
- Contactez les centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention, CDC) :
 - Appelez le 1-800-232-4636 (1-800-CDC-INFO) ou
 - Consultez le site Web des CDC à l'adresse suivante : www.cdc.gov/vaccines

DCH-1281F

AUTH: P.H.S., Act 42, Sect. 2126.

Vaccine Information Statement (Interim)

Tdap Vaccine

5/9/2013

French

Office Use Only



42 U.S.C. § 300aa-26

Translation provided by the Immunization Action Coalition

Pour que le ou les dispensateur(s) de soins médicaux de votre enfant puisse(nt) obtenir les renseignements précis sur son statut d'immunisation, ainsi qu'une évaluation des vaccinations et un calendrier recommandé pour les futures vaccinations, les informations seront envoyées au Bureau d'enregistrement des améliorations des soins médicaux du Michigan (*Michigan Care Improvement Registry*). Quiconque a le droit de demander que son dispensateur de soins médicaux ne fournisse pas les renseignements relatifs aux vaccinations au Bureau d'enregistrement.